

Décision Générale colonial

Décision n° 179 du 4 février 1946 :

n° 179

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 4 février 1946
Numéro JO n° 2 du 28/02/1946	Date du numéro 28 février 1946

TEXTE INTÉGRAL

A compter du 1er janvier 1946 le nommé Soyed Mohamed Issa, interprète au service judiciaire, a été porté au 8e échelon de solde